

Annemasse, le 16/10/2009

**SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE  
POUR LE PROJET DE RENOVATION URBAINE DU  
QUARTIER DU PERRIER**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Représentant du Conseil d'Administration de l'ANRU,  
(excusé)  
Monsieur le Président du Conseil Régional (cher Jean-Jack),  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général (cher Raymond),  
Monsieur le Président d'Annemasse-Agglo (cher Robert),  
Monsieur le Directeur Général de Haute-Savoie Habitat,  
Monsieur le Directeur Général d'Halpades,  
Monsieur le Président de la Foncière Logement, (excusé)  
Monsieur le Directeur Territorial de la Caisse des Dépôts et  
Consignations,  
Monsieur le Président du Cilse,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les habitants de ce grand quartier Perrier-  
Livron, représentants les familles concernées directement par les  
reconstructions de logements, représentants le Conseil Consultatif,  
représentants les acteurs publics, économiques, socio-culturels,  
sportifs du quartier.

Chers Amis,

Au nom de la Ville d'Annemasse, je suis heureux et très honoré de vous accueillir dans cet auditorium, infrastructure publique située au coeur du quartier que nous voulons, grâce à vous tous rénover. Aujourd'hui ce quartier vit, il est animé en permanence et quand on sollicite ses habitants on entend un profond attachement au quartier, à ses espaces de respiration, à sa diversité culturelle. Ce quartier n'est pas une cité dortoir parce que, depuis des années, la Ville et ses partenaires y ont implantés des services publics, des activités commerciales et des services, des équipements culturels et sportifs. On vit au Perrier mais on vient aussi au Perrier de toute l'agglomération.

Mais, ne nous le cachons pas, ce quartier souffre. La crise frappe d'abord et plus fort les familles les plus défavorisées. Trop d'habitants de ce quartier connaissent les contrats précaires, le chômage, les fins de mois difficiles, la peur du lendemain. Nous devons en permanence faire plus pour ceux qui ont le moins, dans une société, dans une région où les inégalités sociales sont grandes.

Permettez-moi à ce sujet, de saluer tout particulièrement la présence de Monsieur Charles BEER, Conseiller d'État du Canton République de Genève en charge des écoles et de la jeunesse. Au delà des

déclarations populistes de certains, dues à une campagne électorale vive qui peut expliquer, sans les justifier, les dérapages; Au delà de ces propos simplistes, nous sommes là pour dire ensemble que l'Agglomération Franco-Valdo-Genevoise se construit avec tous ses habitants sans exception. Pour dire que les quartiers populaires français et genevois doivent avoir toute notre attention, que leurs habitants doivent se retrouver dans les actions et les grands projets transfrontaliers. C'est en rassemblant et non en opposant que l'on progressera pour que chacun trouve sa place dans cette grande région en devenir. Élus genevois et français nous devons être garants de la cohésion sociale.

Et le grand projet de rénovation urbaine que nous lançons officiellement aujourd'hui en est un bon exemple.

Je ne vais pas décrire l'ensemble du projet. Chacun trouvera dans la convention et dans le dossier presse les éléments essentiels d'une action de rénovation engagée pour les cinq années à venir pour un budget global de près de 48 millions d'Euros. Je voudrais simplement souligner quatre principes qui ont dictés nos choix.

D'abord, une volonté affirmée de concertation. La rénovation d'un quartier c'est l'affaire de ses habitants. Par exemple, les projets de démolition – reconstruction n'ont été validés que parce que 85 % des habitants concernés ont donné leur accord préalable. Aujourd'hui, la concertation se poursuit pour transformer la place du Jumelage, coeur du quartier. En parallèle un remarquable travail de mémoire

sur le quartier est en cours et chaque étape du programme ANRU fera l'objet d'une validation par la population.

Le deuxième principe que nous avons retenu concerne les conditions faites aux familles habitant des bâtiments appelés à être démolis. Il n'était pas question de leur imposer deux déménagements. Il fallait donc construire avant de démolir. C'est ce que nous avons fait. C'est d'ailleurs pour cela que, symboliquement le premier acte concret de rénovation sera dans quelques instants la pose de la première pierre des petits immeubles du Pralère.

Il n'était pas question non plus de demander aux habitants concernés un effort financier sur les loyers qui aurait été insupportable. Grâce aux efforts des uns et des autres, et notamment des bailleurs sociaux et de la Ville, les nouveaux logements seront mis à disposition des familles au même prix au m<sup>2</sup> que les loyers qu'ils payent actuellement. C'est un choix de justice sociale.

Je veux réaffirmer, et c'est le troisième principe, qu'il n'y a pas d'un côté la Ville et de l'autre un quartier mais que nous voulons une seule Ville avec ses quartiers. C'est pour cela qu'un gros effort sera fait d'une part sur l'aménagement des espaces de vie du quartier Perrier-Livron, avec en ce domaine une forte participation de la Région Rhône-Alpes, et d'autre part sur les liaisons naturelles avec le centre-ville, coeur de l'agglomération.

Nous voulons créer une véritable couture entre ces lieux grâce à des aménagements de zones de déplacements doux autour de l'avenue Lucie Aubrac, elle-même incluse dans plus de 5 hectares d'espaces verts intégrant une grande place piétonne. Les grandes infrastructures de transports en commun portées par Annemasse Agglo traverseront le quartier : ce sera le BHNS, véritable tram sur roue qui irriguera l'Agglo du Nord au Sud ; et ce sera le tram qui de Moellesulaz au Lycée des Glières, fera le lien avec la grande agglomération franco-genevoise.

Enfin, la Ville a fait du développement durable le fil rouge de ses actions à travers son Agenda 21. Tous les aménagements décidés dans le cadre de cette rénovation urbaine sont parties prenantes de cette politique environnementale volontariste.

Des exemples :

- La priorité aux modes doux de déplacement et aux transports en commun (je viens d'en parler) : un quartier-jardin où 50 % de la superficie sont des espaces verts et de respiration ; Toutes les constructions nouvelles respectent les normes HQE et en perspective c'est un éco-quartier sur Château-Rouge qui sera développé. Autant de preuves de notre volonté d'agir durablement.

Ces quatre grands axes d'actions sont des choix politiques en terme d'aménagement du territoire. Je suis très heureux de dire, qu'au-delà des différences des uns et des autres, et avec les responsabilités assurées par chacun, nous sommes unis pour les concrétiser.

Pour réaliser ce grand projet de rénovation, il fallait en effet l'engagement de partenaires nombreux et actifs. On ne trouve pas facilement 50 millions d'€uros. Et injecter une telle somme dans l'économie locale en période de crise, c'est loin d'être négligeable pour l'emploi. Je voudrais tous ici vous remercier. Je voudrais dire notamment combien nous avons apprécié, Monsieur le Préfet, l'aide et le soutien actif de vos services grâce à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur JUSTINIANY, Directeur Départemental de l'Équipement.

Je voudrais aussi saluer le travail des services de la Ville concernés et des élus, Maire-Adjoints qui ont suivi et porté ce dossier. Merci Michel BOUCHER, merci Éric MINCHELLA.

La signature de cette convention pluriannuelle est le début d'une grande aventure. Nous avons moins de cinq ans pour atteindre tous les objectifs fixés. Et en même temps, nous ouvrons déjà la perspective de poursuivre ce travail de rénovations sur les cinq années qui suivront. C'est donc un engagement fort que tous nous prenons pour aujourd'hui et pour demain. Une rénovation urbaine, c'est une transformation urbanistique qui associe vie sociale, qualité de l'environnement, développement économique, mobilité ; C'est

changer la vie au quotidien ; C'est donc une manière très concrète de construire le vivre ensemble.

Merci à tous.

Christian DUPESSEY,  
Maire d'Annemasse